

Document d'action

1. IDENTIFICATION

Pays	Sénégal		
Intitulé du projet	Référence: T05-EUTF-SAH-SN-01 Amélioration de la réponse des communautés les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel.		
Coût total	Coût total estimé: 10.000.000 € Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 8.000.000 € Montant total provenant de la Coopération Espagnole (AECID) : 1.000.000 € Contrepartie état du Sénégal : 1.000.000 €		
Méthode d'assistance/ modalités de mise en œuvre	Gestion indirecte - AECID		
Code CAD	122 Santé de Base ; 140 Eau et assainissement 311 Agriculture; 313 Pêche ; 740 Prévention de catastrophes ;	Secteur	12240 Nutrition de base 12261 Éducation sanitaire 1420 Approvisionnement en eau potable et assainissement - systèmes à grande échelle ; 1430 Approvisionnement en eau – dispositifs de base 31120 Développement agricole 31150 Produits à usage agricole 31161 Production agricole 31163 Bétail 31194 Coopératives agricoles 31195 Services vétérinaires (bétail) 31320 Développement de la pêche 74010 Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Ce projet vise l'amélioration de la capacité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'accès aux services de base de la population vulnérable dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel en améliorant les conditions de vie pour prévenir la migration illégale.

La population ciblée répond aux critères de vulnérabilité de haute prévalence de la malnutrition aiguë globale, de prévalence de l'insécurité alimentaire comme le montre le tableau. De même, les départements ciblés sont à forte pression migratoire

Département	Prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) ⁽¹⁾	Prévalence de l'insécurité alimentaire ⁽¹⁾	Population en 2013 ⁽²⁾
Matam (10 communes)	20,5%	74,7 %	272.621
Ranérou (4 communes)	27.5%	27,7%	238.605
Kanel (12 communes)	17,9 %	13,2%	51.313
Podor (22 communes)	16,7%	9,1%	370.751

(1) Source : ENSAN 2013

(2) Rapport Projection de la Population au Sénégal (2013-2063). ANSD

L'intervention a comme bénéficiaires directs estimés une population de 104.920 personnes et 200.000 personnes comme bénéficiaires indirects. La distribution de population bénéficiaire est tel qui suit :

Garçons de moins de 5 ans :	6.075	Filles de moins de 5 ans :	6.850
Hommes de entre 6- 20 ans :	15.294	Femmes entre 6- 20 ans :	32.401
Hommes entre 20-59 ans :	10.863	Femmes entre 20-59 ans :	27.101
Hommes de plus de 60 ans:	2.838	Femmes de plus de 60 ans :	3.498

La conception de ce projet est basée dans les déterminants multidimensionnels et interconnectés de la malnutrition :

- la sécurité alimentaire des ménages ;
- les soins prodigués par la mère à l'enfant de moins de 5 ans ;
- l'accès aux services sociaux de base, un environnement sanitaire adéquat, notamment l'eau potable et l'assainissement ;
- les facteurs structurels en rapport avec le contexte socioéconomique caractérisé par un niveau d'éducation faible des populations ;
- les inégalités liées au genre.
- La production agricole en générale
- Et, le développement économique.

La mise en œuvre de ce projet permettra : (i) d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'accès à une alimentation diversifié, l'amélioration des chaines de valeurs, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène des ménages et les bonnes pratiques alimentaires, (ii) l'accès aux services de base (santé nutritionnelle et reproductive,

éducation fonctionnel, etc) et (iii) l'amélioration de la gouvernance locale pour renforcer la résilience des populations, à travers renforcement des capacités des collectivités locales en matière de gouvernance et le renforcement des capacités des collectivités pour la réduction du risque de désastres.

La mise en œuvre du projet se déroulera à travers une subvention à la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM). La CLM établira des conventions avec les services déconcentrés de l'état. De même la CLM signera des contrats les Agences d'Exécution Communautaires (AEC), qui sont des ONG ou des consortiums entre une ONG et une association locale, pour l'exécution des activités au niveau local. Les collectivités locales demeurent la porte d'entrée pour toutes les interventions mises en œuvre au niveau communautaire.

L'intersectorialité sera développée à toutes les échelles et à toutes les étapes, pour promouvoir une approche d'intervention impliquant étroitement toutes les composantes sectorielles contribuant à la résilience : agriculture, élevage et pêche, environnement, affaires sociales, nutrition-santé, hygiène-eau assainissement, gestion des risques de catastrophes, etc. La CLM, de par son mandat de coordination, jouera un rôle essentiel, par exemple à travers la plateforme multisectorielle du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN). La plateforme SUN de la société civile sera également importante, étant donné le rôle des ONG dans ce projet.

Cependant la coordination de la sécurité alimentaire est assurée par le Conseil National de Sécurité Alimentaire, dont le CLM ne fait pas formellement partie. Au cours de sa mise en œuvre le projet devra veiller à s'adapter à l'évolution institutionnelle et appuyer le développement des relations interinstitutionnelles, favorisées notamment par le CRS SANAD.

Le coût global du projet est estimé à 10.000.000 Euros, dont 8.000.000 Euros sont sollicités au fonds fiduciaire de l'UE et 1.000.000 Euros contribution de la Coopération Espagnole et 1 000 000 Euros contribution nationale. La durée du projet est de 3 ans. Le projet sera opérationnelle trois mois après la réception des fonds.

2.2. Contexte

2.2.1. Contexte national, le cas échéant

Le Sénégal se situe à extrême ouest de l'Afrique subsaharienne, avec une superficie de 196.712 km². Sa population est estimée à 13 millions d'habitants dont 42% dans la région de Dakar. Avec une population très jeunes, dont 63% à moyen de 25 ans.

Le Sénégal occupe le numéro 154 (sur 186) de l'Indice de Développement Humain (IDH) du rapport de PNUD 2013, qui le qualifie à faible développement humaine, même si ces indicateurs sont parfois supérieurs aux autre pays de la zone.

L'incidence de la pauvreté monétaire reste élevée, en dépit des politiques qui ont été entreprises durant la dernière décennie. Elle est passée de 55,2% entre 2001-2002, à 48,7% en 2005-2006 et à 46,7% en 2011 et il est important de signaler que sur ce pourcentage global, 58% correspond aux femmes. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural avec une incidence de 57,1% contre 26,1% à Dakar et 41,2% dans les autres villes.

Le caractère faible et erratique de la croissance économique a compromis les chances d'atteindre l'objectif de réduction de moitié de l'incidence de pauvreté dont la cible est de 34% pour 2015.

70% de la population vie en zones rurales et 60% de la population active dépend de l'agriculture, qui ne génère que moyens de 10% du PIB. Dans le monde rural, ce sont les

femmes réalisent 82,6% du travail. Le taux officiel de chômage (10,2%) demeure pratiquement stable depuis 2005. Le sous-emploi atteint les 32% de la population active.

Les enquêtes nutritionnelles réalisées en 2013 ont montré des prévalences de la malnutrition aigüe particulièrement élevées dans 16 départements du Sénégal. Au niveau des régions de Saint-Louis et Matam, les départements de Podor, Matam, Kanel et Ranerou sont les plus touchés avec des prévalences de la MAG qui dépassent le seuil critique de 15%. Dans ces zones, la forme sévère de maigre affecte entre 2,2 à 4,5% des enfants de 6 à 59 mois. De même, les dernières enquêtes ENSAN ont aussi permis d'évaluer l'incidence des maladies diarrhéiques et des IRA chez les enfants de moins de 5 ans ainsi que la prévalence de l'insécurité alimentaire dans ces zones.

Selon les résultats obtenues à l'issue des enquêtes de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPSII.2011), la région de Matam est dans le groupe des régions avec une incidence de la pauvreté de 49,5% caractérisée forte, corroboré par un taux d'activité de 36,2%, soit le plus faible du pays. Par ailleurs, la région de Matam a un taux d'alphabétisation de 28,4%, et 18,7% chez les femmes.

De plus, malgré les potentialités agricoles des départements ciblés, à savoir Matam, Kanel et Podor qui disposent de plusieurs milliers d'hectares irrigables, devant constituer un avantage comparatif en termes de disponibilité alimentaire, l'insécurité alimentaire (ISA) est devenue cyclique dans cette partie du Sénégal. Le département de Matam a une prévalence d'ISA très élevée, soit 70% (ENSAN 2013).

2.2.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

Ce projet est aligné avec le premier et deuxième axe des orientations stratégiques du Plan Senegal Emergent (PSE). Le premier axe vise la transformation structurelle de l'économie et croissance, en positionnant la transformation de l'agriculture comme le fer de lance à celle de la structure de l'économie. Pour se faire, le développement de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie agroalimentaire répond à une triple aspiration : i) Renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer une balance commerciale dégradée par les importations de produits alimentaires; ii) développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée ; et iii) préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale. De même, la deuxième orientation du PSE vise le capital humain, la protection sociale et le développement durable principalement à travers la santé et la nutrition, la protection sociale, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, la prévention et gestion des risques et catastrophes.

De même, le Sénégal, à l'instar des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, a adhéré à l'Alliance Globale pour l'initiative Résilience (AGIR). L'alliance a été mise en place au terme d'une consultation de haut niveau qui a réuni les parties prenantes de la Communauté internationale, en vue de faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles qui frappent la sous-région.

Ce projet rentre dans les priorités établies dans la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et Résilience (SNSAR) 2016-2020 en cours de finalisation.

Le Sénégal a adhéré au mouvement SUN en 2011 avec une lettre d'engagement du Premier Ministre ; accordant ainsi une grande priorité à la lutte contre la malnutrition. Ce mouvement est fondé sur le principe du droit à l'alimentation et une bonne nutrition pour tous. Il vise à mobiliser et rassembler tous les acteurs et secteurs nécessaires à la lutte contre la malnutrition, sous l'égide du gouvernement.

Le Sénégal a en outre pris des engagements lors de l'évènement 'Nutrition For Growth' à Londres en 2013 : réduire la prévalence du retard de croissance en-dessous de 10% d'ici 2020.

La Politique Nationale de Développement de la Nutrition est en cours de révision sous l'égide de la CLM. Comme la CLM jouera un rôle majeur dans le présent projet, cela garantit son alignement avec la future politique nationale ainsi qu'avec le futur cadre de résultats commun. En outre, il sera aligné sur la Stratégie Nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant.

La sécurité alimentaire et l'agriculture durable et la nutrition (SANAD), constitue le premier secteur de concentration sur le PIN ème FED, avec la mise en œuvre d'un contrat de réforme sectorielle SANAD pour un montant de 60 millions d'euros. Les résultats attendus de ce projet sont les suivants.

Résultat 1: L'efficacité des dépenses du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire est améliorée à travers:

- une redevabilité et une transparence accrue dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire;
- l'amélioration de la programmation budgétaire pour la sécurité alimentaire;
- l'amélioration du ciblage et de la transparence dans la distribution des intrants agricoles subventionnés (engrais et semences);
- le renforcement des ressources humaines du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.

Résultat 2: La résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle est améliorée par la réalisation de mesures portant sur:

- une meilleure capacité d'anticipation et de réponse rapide aux crises alimentaires;
- l'amélioration de la qualité du ciblage des plans de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle;
- l'amélioration des revenus des agriculteurs à travers la reconstitution du capital semencier de la filière arachide et l'achat de riz local pour la constitution de réserves de sécurité alimentaire;
- une meilleure prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques agricoles;
- une meilleure prise en compte des pratiques agricoles durables

2.2.3. Enseignements tirés

Les enseignements tirés des interventions antérieures entamées par la CLM et la Coopération Espagnole ont été pris en compte dans la conception du projet. Le projet tient en compte, entre autres, les suivants aspects : l'accès difficile aux services sociaux de base, les pratiques sanitaires (non espacement des naissances, les soins non appropriés lors de la survenue d'une maladie), les mauvaises pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant, de la femme en âge de reproduction et de la femme enceinte, l'absence d'une plateforme d'allègement des

travaux de la femme, l'environnement socio-économique (pauvreté des ménages, absence d'activités génératrices de revenus, activités de transformation), l'hygiène et les soins accordés aux enfants et l'analphabétisme des mères et gardiennes d'enfants.

A cela s'ajoute les enseignements tirés des projets de développements agricoles et d'élevage avec l'ARD de Saint-Louis, le stockage de la production agricole avec la SAED, les fermes agricoles avec l'ANIDA et les projets de développement rural, sécurité alimentaire, de nutrition, de transformation et conditionnement de la production et de résilience misent en œuvre à travers les ONGD à travers les financements de la Coopération Espagnole.

L'expérience de mise en œuvre du CRS SANAD montre la complexité du dispositif institutionnel de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture ainsi que l'absence d'une programmation budgétaire nationale et d'un suivi des financements extérieurs permettant d'améliorer le suivi de l'exécution des politiques. Il est donc crucial que le présent projet veille à intégrer les différents systèmes d'information et de coordination techniques et financiers existants au niveau local et central.

2.2.4. Actions complémentaires

Ce programme est complémentaire avec d'autres projets financés par l'AECID qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la malnutrition à travers les secteurs contributeurs au développement économique et à la sécurité alimentaire, à travers les secteurs de l'agriculture et l'élevage dans la zone.

Entre autres les ONGD espagnoles en complémentarité avec l'intervention :

Alliance pour la Solidarité : Projet de développement rural intégré, renforcement communautaire et promotion d'une production agricole durable en Sénégal.

MON-3 : Projet de contribution au développement durable du potentiel agro-sylvo-pastorale du département de Podor pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience de sa population la plus vulnérable.

Conemund : Projet d'appui à la capacité de résilience de la population devant les crises alimentaires récurrentes à Ndiayène Pendao (Podor)

Dans le même sens, l'AECID soutien au niveau bilatéral deux projets avec la CLM, le projet de lutte contre les déterminants de la malnutrition et l'Projet de lutte contre la malnutrition aiguë dans les départements nord et nord-est du pays

D'autres acteurs de la Coopération Espagnole telle que la coopération décentralisée et les entités locales, sont en train de développer également des projets d'amélioration de la résilience des communautés locales ainsi que des projets d'amélioration de l'accès à une production diversifiée et le renforcement des chaînes de valeur dans la zone d'intervention proposée. À savoir :

Agence de Coopération de l'Andalousie :

ARD de Saint-Louis : Projet de Soutien au Développement Agricole et Rural à Travers la formation et la promotion dans la Région de Saint-Louis (phase I et II) ;

DRDR de Saint-louis : Projet de Contribution au Renforcement des Interventions de Développement de la DRDR de Saint-Louis ;

FAMSI : Amélioration de l'accès à l'eau potable et gestion publique locale dans les communes rurales de la région de Saint Louis. Projet AWA

ANCAR : Amélioration de la sécurité alimentaire dans les communautés rurales du département de Podor

ACPP : Accès équitable aux ressources naturels pour la production et commercialisation agro pastoral durable dans 4 collectivités de Podor

Agence de Coopération d'Extremadura:

ACPP : Projet d'amélioration de l'accès, la disponibilité, l'stabilité et la qualité des aliments dans la communauté rurale de Doddel, Madina Ndiatthblé et Guedé

MUSOL : Projet de renforcement de l'organisation et production agricole durable à Guédé Villague et Guédé Chantier

D'autres institutions comme l'USAID, également œuvre sur les mêmes bases, c'est le cas du projet Yaajeende - Projet de développement agricole (Feed The Future (FtF)) dont l'objectif est d'encourager la participation des personnes souffrant d'extrême pauvreté à la croissance économique en milieu rural et d'améliorer l'état nutritionnel de la population. Une des premières initiatives du projet Yaajeende - Projet de développement agricole (Feed The Future), repose sur une hypothèse de développement qui considère qu'une approche intégrée de l'agriculture, de la croissance économique et de la nutrition peut diminuer le taux de sous-nutrition plus rapidement qu'une approche ciblant exclusivement l'agriculture ou la croissance économique.

Complémentarité avec des programmes de protection sociale déjà en cours (bourses familiales, filets sociaux) et des programmes de l'état dans les domaines de développement économique, l'hydraulique rural, le développement de l'élevage, la facilitation des facteurs de productions, du bien-être social, etc. Dans le cadre de la lutte contre les déterminants de la malnutrition le projet est complémentaire avec les programmes nationales de Nutrition et Transferts Sociaux (cash transfert), le projet Nutrition, Enfant et Sécurité Alimentaire(NESA), le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des ménages Vulnérables (PASAV), etc. De même avec le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Senegal (PGIES) en tant structure d'encadrement des éleveurs.

La complémentarité sera également recherchée avec les autres actions financées par l'Union européenne: (i) par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, (ii) par les projets sécurité alimentaire et résilience financés sur DCI/NSA et DCI/FOOD; (iii) par ECHO et (iv) et par le CRS SANAD dans les sous-secteurs concernés par le présent projet; . Capacités de coordination et de gestion des plans de réponse renforcés

Cohérence entre le système de protection sociale et les plans de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
Efficience des plans de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Enfin, l'ONG ACTED a également proposé un projet de EUR 1.1 millions pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam dans le cadre du Fonds Fiduciaire Sahel et Lac Tchad. Le projet vise à renforcer l'accès à la nourriture à travers l'augmentation de la production agricole et maraîchère pour les ménages les plus pauvres, à améliorer la nutrition aux travers d'initiatives villageoises et des actions de

sensibilisation et à créer un cadre de concertation régional. Il conviendra d'établir des synergies entre les deux projets.

2.3. Coordination des donateurs

La coordination des donateurs sera assurée par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), se fera fondamentalement à travers les cadres de concertation existants : les Groupes de PTF dans le domaine du développement rural et sécurité alimentaire, nutrition.

3. DESCRIPTION DETAILLÉE

3.1. Objectifs

L'objectif général du programme est : d'améliorer la capacité de résilience des populations locales et l'accès aux services de base avec un accent mis sur les plus vulnérables dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel en améliorant les conditions de vie pour prévenir la migration illégale.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- OS1. La sécurité alimentaire et nutritionnelle sont améliorées
- OS2. L'accès aux services de base est facilité
- OS3. La gouvernance des collectivités locales pour renforcer la résilience des populations améliore

La mise en œuvre de ce projet permettra : (i) d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'accès à une alimentation diversifiée, l'amélioration des chaînes de valeurs, une augmentation du pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres et les plus touchés par la malnutrition, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène des ménages et les bonnes pratiques alimentaires, (ii) l'accès aux services de base (santé nutritionnelle et reproductive, éducation fonctionnelle, etc) et (iii) l'amélioration de la gouvernance locale pour renforcer la résilience des populations, à travers renforcement des capacités des collectivités locales en matière de gouvernance et le renforcement des capacités des collectivités pour la réduction du risque de désastres.

3.2. Résultats escomptés et principales activités pour chaque résultat

R1. Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement des capacités des ménages (y compris les plus pauvres) pour la diversification et amélioration de la production agricole, de l'élevage des petits ruminants, des cultures fourragères et de la production du tilapia – Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles – Facilitation de l'accès aux facteurs de production (agriculture, élevage, production piscicole adaptée) en particulier pour ceux qui sont économiquement marginalisés – Amélioration de la transformation de la production agro-sylvo-pastorale – Amélioration des capacités de stockage – Renforcement des capacités de commercialisation
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement – Amélioration de l'accès à l'eau potable – Amélioration des pratiques alimentaires – Renforcement des capacités des Organisations Communautaires de Base
R2. Amélioration de l'accès aux services de base	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration de l'accès à l'éducation fonctionnelle – Amélioration de l'accès à la santé nutritionnelle (mère et enfant) – Amélioration de l'accès à la santé reproductive
R3. Amélioration de la gouvernance des collectivités locales pour renforcer la résilience des populations	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement des capacités des collectivités locales en matière de gouvernance – Renforcement des capacités des collectivités pour la réduction du risque de désastres (prévention des chocs, dans les systèmes d'alerte précoce)

3.3. Risques et hypothèses

3.3.1. Les principaux risques sont les suivants:

- La prévalence des déterminants de la malnutrition (l'accès à l'eau potable, assainissement, diversification alimentaire, les habitudes alimentaires, les bonnes pratiques d'hygiène et les habitudes culturelles) ;
- Les politiques publiques relatives à la propriété foncière et aux développements agricoles ne favorisent pas l'accès à la terre et aux crédits ;
- Les conditions climatiques adverses (sécheresse, inondations, invasions acridiennes, etc.) affectent les récoltes ;
- Difficultés d'assimilations et d'appropriations des nouvelles techniques de production agro-sylvo-pastorale
- Manque de concertation et de spécialisation entre les maillons qui composent les chaînes de valeurs.

3.3.2. Des mesures d'atténuation ont été prises en considération, y compris:

- Mettre l'accent sur la sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles en tenant compte des habitudes nutritionnelles des populations ;
- Facilitation du dialogue avec les collectivités locales pour l'accès à la terre et aux institutions financières pour l'accès aux crédits ;
- Suivi agronomique planifié et préventif en plus de l'application des bonnes pratiques d'exploitation des ressources naturelles ;
- Formation continue, suivi régulier et accompagnement des services techniques d'agriculture d'élevages et d'aquaculture ;

- Faciliter un cadre de concertation des acteurs impliqués dans les différents maillons de la chaîne de valeur.

3.4. Questions transversales

La cible prioritaire pour arriver au changement de comportements escomptés, c'est les mères et gardiennes d'enfants. C'est pour cette raison que les activités ont comme cible prioritaire les mères et gardiennes d'enfants.

Aussi, les services de nutrition sont généralement délivrés par des relais communautaires femmes. Cette situation est le résultat d'un choix orienté motivé par le fait que les principales cibles des projets de nutrition communautaire des collectivités locales sont de sexe féminin. En tant que relais femmes, elles sont censées être plus empathiques à l'égard des mères et gardiennes que les hommes. Aussi, elles sont plus engagées que les hommes, pour travailler pour leur communauté sans être rémunérées.

Pour la mise en œuvre des initiatives communautaires pour la génération de revenus, c'est le ménage qui est bénéficiaire et le chef de ménage qui est souvent un homme sera le répondant du projet en ce qui concerne le suivi de l'initiative.

Les classes d'alphabétisation seront mixtes. Suivant les critères qui seront définis, les hommes comme les femmes pourront être enrôlés dans la première cohorte

La lutte contre la désertification, la surexploitation des pâturages et le respect de la biodiversité seront prises en compte pendant l'intervention.

3.5. Parties prenantes

Le partenaire principale de l'intervention sera la Cellule de Lutte contre la Malnutrition

Les parties prenantes de l'intervention seront, entre autres:

- Les conseils départementaux ou les élus dans les communes d'interventions
- Les collectivités locales
- Agences d'Exécution Locale
- Services Régionaux d'Education (Bureau Régional d'Alphabétisation)
- Services Régionaux d'Hydraulique et de l'Assainissement
- Services Régionaux de l'Agriculture (DRDR)
- Services Régionaux de Santé
- Services Régionaux d'Hygiène
- Associations pastorales
- Association des usagers de forges (ASUFOR)
- Services Régionaux d'Élevage
- Les agences techniques spécialisées (SAED, ANCAR, ANIDA, ONAS, ANA)

- Agences Régionales de Développement
- Comité d'Appui au Développement Local (CADL)
- ONGD internationales et locales (Association des Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, Action contre la Faim, etc)
- Comités décentralisés du conseil national de sécurité alimentaire.

4. CARACTERISTIQUES DE MISE EN OEUVRE

4.1. Convention de financement, le cas échéant

Il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

Le projet aura une durée de 3 ans et sera opérationnelle **trois mois après la réception des fonds**

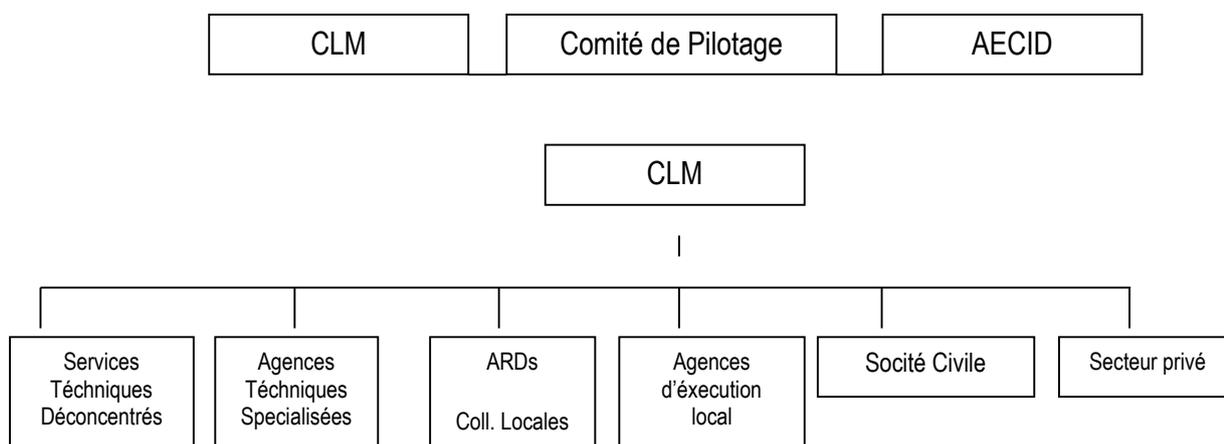
4.3. Modalités de mise en œuvre

Gestion indirecte – mise en œuvre par AECID

Avec la CLM, le partenaire principale, l'AECID signera une subvention.

Avec les institutions, les services techniques déconcentrés, les agences d'exécution locale, etc la CLM signera des conventions de partenariat d'exécution du programme, tant au niveau national qu'au niveau local.

La structure sera telle que suit :



Résultats	Partenaires	Critères de sélection	Types de contrats
R1	Ministères sectoriels et services déconcentrés de l'état Agences techniques spécialisées Agence D'exécution locale	Compétence Compétence Performance Performance	Conventions Conventions Contrats Conventions

	Collectivités locales Société civile Secteur privé	Performance Offre moins disant	Contrats Contrats
R2	Ministères sectoriels et services déconcentrés de l'état Agence D'exécution locale Collectivités locales	Compétence Performance Performance	Conventions Performance Performance
R3	ARD Collectivités locales	Compétences Performance	Conventions Conventions

4.4. Budget indicatif

Résultats	Montant en EUR
Résultat 1: Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	4 200 000
Résultat 2: Amélioration de l'accès aux services de base	2 200 000
Résultat 3: Amélioration de la gouvernance des collectivités locales pour renforcer la résilience des populations	800 000
Frais administratifs	560 000
Audit et évaluation	80 000
Imprévus	160 000
TOTAL	8 000 000

4.5. Évaluation et audit

En cas de besoin, des audits *ad hoc* ou des missions de vérification des dépenses, pourraient être engagées par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Les audits et missions de vérification des dépenses seront effectuées conformément à l'analyse des risques du Plan d'audit annuel conduit par la Commission européenne.

Le montant du budget alloué à l'évaluation externe (évaluation intermédiaire et finale) et à l'audit s'élève à montant indicatif de EUR 80 000.

Les évaluations et missions d'audit seront mises en œuvre par le biais de contrats de service, en utilisant l'un des contrats-cadres de la Commission prévus à cette fin ou, à titre subsidiaire, par le biais de la procédure négociée concurrentielle ou de la procédure d'appel d'offres unique.

4.6. Communication et visibilité

L'unité de communication de l'AECID élaborera un plan de communication et visibilité destiné au programme suivant les indications du Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

C'est plan sera disponible avant le démarrage de la mise en œuvre